



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo_ddfip29@dgifp.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgifp-sd.fr/029/>

**CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DU 30 OCTOBRE 2020
CONFINEMENT = TOUS AU BOULOT !
NRP = CIRCULEZ IL N'Y A RIEN A VOIR !**

Une conférence téléphonique s'est déroulée en matinée de ce vendredi 30 octobre suite à l'annonce présidentielle de l'entrée en vigueur d'un nouveau confinement à compter de cette date et prévu pour le moment jusqu'au 1^{er} décembre.

Concernant la DGFIP, la Directrice a indiqué que les missions seraient maintenues à la différence du mois de mars qui avait vu la mise en place des PCA...l'accueil physique à partir de ce 30 octobre se fera en revanche uniquement sur rendez vous.

Concernant l'organisation interne des services, Madame BRIGANT a indiqué que la logique du télétravail 5 jours par semaine n'était pas réaliste et que de toute manière il n'y avait pas le parc informatique disponible...(sic). Elle a poursuivi en indiquant qu'en l'absence de capacité de télétravail, la présence sur site était la règle..(re sic).

Toujours selon la Directrice, le télétravail entre deux ou trois jours doit pouvoir s'organiser en tenant compte des nécessités de service et des collectifs de travail...concernant les agents dits vulnérables, ils pourront télétravailler 5 jours après avis du Médecin de prévention..

Madame BRIGANT a souligné que les télétravailleurs devraient faire l'objet d'un suivi « *extrêmement actif* » de la part des chefs de services..(re re sic)

Concernant les ASA, elles ne pourront concerner que les agents cas COVID ou contacts à risque, les agents dits vulnérables ne pouvant télétravailler, et les parents dont l'école des enfants serait fermée.

Au sujet de la restauration collective, le sujet est en réflexion entre la poursuite du dispositif actuel, le passage au panier repas, ou la fermeture du restaurant, auquel cas le défraiement des repas serait réactivé.

Les réunions internes des services seront limitées à 6 personnes et les formations en présentiel annulées. Les réunions liées au dialogue social se tiendront en audio, la Directrice a proposé qu'en ce qui concerne les CT et les CHS, un seul représentant par OS puisse être en présentiel, et les autres en audio....

Concernant les horaires et afin de limiter les risques liés à l'affluence dans les transports en commun, les chefs de services pourront proposer des horaires décalés.

En réponse à notre intervention sur le NRP, la Directrice a indiqué que l'arrêt des réformes en cours n'était pas envisagé...

Suite à notre interrogation sur les capacités informatiques en terme d'équipement des télétravailleurs, la Direction a indiqué disposer de 260 micros portables avec VPN...

Par rapport à la commande nationale, le Finistère est dans l'attente de 300 ordinateurs qui selon la Direction arrivent au compte goutte...un objectif de 40% de déploiement serait à atteindre d'ici la fin 2020, rappelons que d'ici fin 2021, le Directeur général avait évoqué 60% d'équipements en PC portable...

Lors de notre intervention, nous avons rappelé les propos du Premier Ministre en soirée du 29 octobre soulignant qu'au regard de la gravité de la situation sanitaire le recours au télétravail devait être le plus massif possible et institué pendant le confinement, la Ministre du travail avait complété que ce n'était pas une option mais une obligation.

Dans ce prolongement, le secrétariat général du Ministère indiquait hier en fin de journée:

« Le télétravail est dorénavant la règle pour l'ensemble des activités qui le permettent. Il participe en effet à la démarche de prévention en limitant l'affluence dans les transports en commun et la présence dans les bureaux et les espaces partagés. À compter de vendredi 30 octobre, les agents dont les fonctions peuvent être exercées totalement ou principalement à distance doivent impérativement être placés en télétravail cinq jours par semaine. »

Force est de constater qu'au delà des discours officiels au plus haut niveau, c'est une déclinaison opérationnelle de ce dispositif sur un étiage au plus bas qui est mis en œuvre à la DGFIP, alors que la situation sanitaire est annoncée pire que celle du mois de mars dernier !

F.O.- DGFIP29 n'a pu que dénoncer à la fois l'absence d'une politique volontariste de prévention dans le contexte sanitaire actuel et le manque d'anticipation pour la mettre en œuvre !

Dans ce contexte, F.O.- DGFIP29 a de nouveau exigé l'abandon du NRP. Manifestement et alors que la situation actuelle et le bon sens aurait dû au moins conduire à la suspension de cette réforme, la technostructure omnipotente reste droite dans ses bottes et entend bien engager le NRP dès janvier prochain. !

Manifestement, énormément d'énergie aura été déployée ces derniers mois pour préparer le NRP et pour les instigateurs de ce projet, il n'est plus question désormais de reculer sur cette réforme ubuesque et hors sol qui ne manquera pas d'impacter durablement l'organisation des services et les conditions de travail des personnels. !

Sur le sujet, le rapport du 28 octobre des acteurs de prévention, Médecin du travail et Inspectrice santé et sécurité au travail est sans appel. Outre le fait qu'il évoque un avis rendu dans un délai très court et qu'aucun contact ni visite de service n'ont pu être organisés dans ce laps de temps, le rapport indique sans détours que le NRP « présente des risques délétères sur la santé des agents... »

Ce jusqu'au boutisme de la DGFIP est inadmissible et plus que jamais nous exigeons le RETRAIT du NRP.

La délégation F.O.-DGFIP29 : Maryline DERRIEN-LEFEBVRE (PCRP Quimper), Catherine MINSO (Direction Brest), Florence JAVELOT (EDR), Erick GUERRY (Permanent F.O.- DGFIP).

MISSIONS, RÉSEAU,
DROITS, RÉMUNÉRATION,
CONDITIONS DE TRAVAIL

**TOUS ACTEURS
DU MONDE D'APRÈS**

**FO
DGFIP**

**PLUS FORTS
ENSEMBLE**